Communiqué de presse

Communication officielle émise par le Conseil d'Administration du Centre Hospitalier du Nord en date du 1er mars 2021

Aujourd'hui, le 1er mars 2021 le Conseil d'Administration du Centre Hospitalier du Nord s'est réuni en séance extraordinaire en vue de discuter des suites d'éventuelles irrégularités dans la campagne de vaccination interne leur ayant été signalées. Jugeant essentiel de garantir une enquête indépendante et objective de ce dossier et soucieux de garantir la conformité des procédures internes, le Conseil d'administration a décidé à l'unanimité de déposer une plainte contre X auprès du Parquet. Afin d'écarter toute irrégularité future des administrations de vaccins et de garantir le strict respect des consignes du Ministère de la Santé, le Centre Hospitalier du Nord s'engage à mettre en place des mesures concrètes. Le Conseil d'Administration a chargé le Directeur Général, Prof Dr Hans-Joachim Schubert d'intensifier les mesures de surveillance des procédures de vaccination. Le CHdN informera le grand public sans délai du suivi de l'enquête.